



RÉPUBLIQUE DU CONGO



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DU BASSIN DU CONGO

## **JOURNEE MONDIALE DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION ET LA SECHERESSE**

Thème : « Restaurer les terres. Saisir les opportunités »

-----

**DECLARATION DU GOUVERNEMENT LUE PAR  
MADAME ARLETTE SOUDAN-NONAUT,  
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE ET DU BASSIN DU CONGO,  
SECRETAIRE EXECUTIVE DE LA COMMISSION CLIMAT  
DU BASSIN DU CONGO**

*Brazzaville, le 17 juin 2025*

**Mesdames et Messieurs, Chers compatriotes,**

« **Restaurer les terres. Saisir les opportunités** », tel est le thème principal de la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse de cette année. Face aux enjeux cruciaux du développement socio-économique et de la préservation de notre patrimoine environnemental, la maîtrise des opportunités liées à la gestion durable de nos ressources naturelles s'impose.

Les conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat mettent en évidence la vulnérabilité des régions humides, y compris la nôtre, face à l'accroissement des épisodes de sécheresse et aux changements pluviométriques, entraînant une dégradation accélérée des sols et une perte de biodiversité. Combattre la gestion non durable des terres et inverser leur dégradation n'est donc pas seulement une urgence planétaire, c'est aussi une nécessité congolaise.

**Chers compatriotes,**

La République du Congo, partie prenante de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification, s'attache à la mise en œuvre effective de ses principes fondamentaux. L'approche participative et l'intégration de la lutte contre la désertification sont au cœur de nos politiques de développement et notre engagement en ce domaine répond aux objectifs du Programme pour le développement durable, qui prévoit d'arriver à la neutralité en matière de dégradation des terres d'ici à 2030.

Ainsi, le choix des techniques de restauration des terres se base sur une analyse de notre contexte écologique et socio-économique. L'agroforesterie, les pratiques de conservation des sols et de l'eau, la gestion raisonnée des pâturages, la réintroduction d'espèces végétales locales et la pratique d'une agriculture régénérative constituent des solutions efficaces. Ces pratiques, qui se sont avérées, selon plusieurs études, accroître notablement la productivité des terres et leur résistance aux épisodes de sécheresse, sont adaptables à notre pays et représentent la voie à suivre si nous voulons maintenir nos terres en bonne santé.

### **Chers compatriotes,**

Les engagements internationaux de notre Chef d'État, le Président **Denis SASSOU N'GUESSO**, Président de la Commission Climat du Bassin du Congo, en faveur de la restauration des terres, sont attestés par la résolution de l'ONU dédiée à la décennie pour le boisement et le reboisement. Une action emblématique, qui non seulement devrait permettre de sauvegarder des réserves sans équivalent de biodiversité, d'agir contre le réchauffement climatique, mais aussi de reconquérir les espaces rendus vulnérables par la déforestation. Le fait que cette initiative émane de notre Président est pour les congolais une source de fierté.

La législation environnementale nationale, en particulier la loi du 17 novembre 2023 portant gestion durable de l'environnement en République du Congo, ainsi que les

politiques sectorielles agriculture, foresterie et gestion de l'eau forment un cadre substantiel pour la lutte contre la dégradation des terres.

Le gouvernement travaille avec les collectivités locales, la société civile et les populations concernées pour assurer une meilleure application de cette loi et de ces politiques.

La restauration des terres dégradées présente un potentiel significatif pour notre pays. L'agroforesterie, associant cultures agricoles et arboriculture, offre des bénéfices significatifs en termes de fertilité des sols, de diversification des revenus agricoles et de capture du carbone. L'implémentation de techniques de conservation des sols et de l'eau, appropriées à nos contextes agroécologiques, atténue l'érosion, optimise la rétention hydrique et renforce la résilience des systèmes agricoles face aux changements climatiques. La préservation des écosystèmes forestiers passe par une gestion durable, notamment via une exploitation sélective et une reforestation utilisant des essences indigènes, afin de prévenir la dégradation des sols et garantir la pérennité des services écosystémiques.

**Chers compatriotes,**

Pour mettre en œuvre et optimiser la politique de restauration des terres au Congo-Brazzaville, l'action gouvernementale prévoit de :

- renforcer la recherche scientifique et technique pour mieux comprendre les processus de dégradation des terres dans nos contextes spécifiques et identifier les solutions de restauration les plus efficaces ;
- investir dans le renforcement des capacités des acteurs locaux, y compris les agriculteurs, les communautés forestières et les organisations de la société civile, en matière de gestion durable des terres et de techniques de restauration ;
- promouvoir des politiques incitatives pour encourager l'adoption de pratiques durables par les acteurs économiques et les communautés locales ;
- renforcer la collaboration intersectorielle entre tous les ministères concernés pour une approche cohérente et intégrée de la gestion des terres ;
- mobiliser des financements nationaux et internationaux pour soutenir les projets de restauration à grande échelle et les initiatives locales ;
- mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation rigoureux pour mesurer l'impact de nos actions et adapter nos stratégies en fonction des résultats obtenus ;
- sensibiliser et éduquer enfin la population et en particulier la jeunesse congolaise sur l'importance de la

restauration des terres et les opportunités qu'elle offre pour un développement durable.

## **Chers compatriotes,**

Si les épisodes de sécheresse à travers le monde ont augmenté de 30 % depuis l'an 2000 et si les zones arides recouvrent désormais 40 % de la planète, la gestion non durable des terres et des ressources en eau y est pour beaucoup. Le réchauffement climatique aussi, bien sûr. Mais comme je ne cesse de le répéter, tout est lié. Le lien entre la santé de nos terres avec le climat et la biodiversité est évident. Quand on restaure un sol, on reconstitue sa biodiversité souterraine qui nous est invisible mais qui est pourtant indispensable à la production du vivant. En remettant de la vie et de la matière organique dans les sols, on accroît leur capacité de stockage de carbone et donc on agit directement pour enrayer le réchauffement climatique.

## **Chers compatriotes,**

Le Congo, notre pays, n'est pas à l'abri des différents processus de dégradation des terres, imputables à des pratiques agricoles non durables telle l'agriculture sur brûlis, à la déforestation et à la pollution des sols par des exploitations minières ou autres qui croient pouvoir s'affranchir des études d'impact environnemental et social. Nous devons donc à la fois protéger notre terre et la guérir quand elle est malade. Comme le dit **Ibrahim THIAW**, l'ancien Secrétaire Exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification : « **la restauration des terres n'est pas seulement une solution environnementale, c'est une opportunité économique, sociale et sécuritaire** ».

Préservez et restaurons la terre que nous ont légué nos ancêtres et que nous transmettrons à nos enfants. Et n'oublions pas que nous lui appartenons, autant qu'elle nous appartient.

Vive la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse.

Vive le Congo vert, durable et responsable.

Je vous remercie.

**Arlette SOUDAN-NONAUT. -**